



## **Communiqué de presse Bassines Non Merci 86**

21 décembre 2023

Après la mort de Rémi Fraisse à Sivens, l'État avait décidé de prévenir les conflits autour des projets de stockage d'eau en cherchant à s'assurer de leur pertinence et de leur acceptabilité. L'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) associant l'ensemble des usagers de l'eau était censé en faire foi.

En Poitou le camp des pro-bassines refusait cette idée depuis des années, nécessité pourtant rappelée régulièrement par les associations environnementales et de consommateurs, la Confédération Paysanne ou encore Grand Poitiers... Les préfetures avaient même inventé les fameux "protocoles d'accord" pour contourner la loi et l'intérêt général en faveur d'intérêts particuliers. Mais les mobilisations populaires ont déjà largement contrecarré leurs plans et l'agence de l'eau a dû relever son niveau de vigilance : elle réclame à nouveau un PTGE avant de financer de nouvelles bassines !

Mais à la Commission Locale de l'Eau du bassin du Clain, la préfecture et le conseil départemental ont sabordé le constat scientifique (étude HMUC) devant servir de point de départ, le PTGE sera donc tronqué. La mascarade est consacrée avec l'annonce du pilotage par le conseil départemental, son président-irrigant et son vice-président-draineur, sous la houlette d'un préfet primé à la bassine et pourfendeur de la justice environnementale.

Leur unique volonté a été maintes fois répétée et présidera à ce simulacre de concertation : obtenir le financement public des méga-bassines.

Les éléments se mettent en place pour un désastre, un PTGE dans ces conditions ne peut qu'être source de nouveaux conflits, c'est pourtant le contraire de son essence. Nous alertons donc l'AELB qui semble cautionner cette entreprise qui risque de faire ressembler rapidement les Terres Rouges de la Pallu aux terres rouges de Sainte Soline.